

qu'il ne soit pas au-dessus du seau à l'eau ou le foin pourrait tomber.

LES MÉRITES DU RATELIER

pour les bêtes à cornes ont été diversement appréciés. Il y a des personnes qui disent que les vaches gaspillent moins le fourrage, d'autres disent le contraire. Quelques soient les avantages du ratelier, je préférerais pour ma part mettre le foin dans la crèche pour les vaches, car plusieurs auteurs ont prouvé que les efforts qu'elles font pour saisir le foin du ratelier les prédisposent à l'avortement. Quoiqu'il en soit les cultivateurs canadiens n'emploient que très peu le ratelier pour les bêtes à cornes.

Les fentes des murs des étables devront être bouchées avec la composition que j'ai donnée pour boucher celles du plancher, du grenier à foin. &c.

D'après les dispositions du plan que nous venons d'examiner, les cultivateurs peuvent juger de sa supériorité sur ceux de la plupart des étables que nous avons dans les campagnes ; je puis leur dire que les dépenses encourues pour la construction d'une étable comme celle du plan proposé seront amplement compensées par les avantages qu'on en retirera. Les vaches respirant un air toujours pur jouiront d'une bonne santé ; elles seront vigoureuses, de même pour tout le reste du bétail, et la lumière dont ils jouiront permettra de bien les engraisser.

STABULATION EN ÉTÉ

Avant de terminer, je vous parlerai de la manière de tenir les vaches à l'étable. L'été, pour qu'elles ne soient pas tourmentées par les mouches, vous mettrez devant les chassiss qui seront ouverts et les ventilateurs un morceau de toile d'emballage posé sur un cadre qui s'adapte à l'ouverture à laquelle il est destiné.

Lorsqu'en entrant dans l'étable vous vous apercevez que l'air y est corrompu, vous ouvrirez tous les ventilateurs inférieurs que vous refermerez au bout de trois ou quatre minutes et vous boucherez vos vaches avec du foin afin de rétablir la transpiration qui aurait pu être arrêtée par l'effet d'un courant d'air froid.

Tous les jours, matin et soir, vous nettoyez exactement votre étable ; vous soignerez vos vaches trois fois par jour, et vous changerez leur eau deux fois. Vous ferez bien de retirer du puits un jour d'avance, l'eau qu'il faut pour vos vaches afin qu'elle s'adoucisce un peu en déposant les corps étrangers qu'elle tient en suspension. Pour avoir ce résultat un peu plus promptement, faites passer l'eau à travers une boîte (dont le fond est troué et recouvert d'un morceau de toile grossière,) à moitié remplie

de charbon de bois et de gravier ; l'eau en ressortira bien plus pure que par le premier procédé.

Je crois que j'en ai assez dit aujourd'hui. Je ne veux pas abuser de la patience de vos lecteurs, ni oter l'espace de ce journal à ceux qui sont plus dignes que moi d'y écrire. Mais j'espère, avec votre bienveillante permission de vous entretenir plus tard sur quelques autres sujets.

J. I. O. F.

Nos chemins d'hiver. Négligence coupable.

Varennes, 20 Décembre 1869.

Monsieur l'Editeur,

Les faits prouvent toujours mieux que les paroles ; les exemples servent souvent à démontrer les principes.

L'autre jour, je discutais devant les lecteurs de la *Semaine agricole*, dans un article signé "Un Habitant" la question des chemins macadamisés et des chemins d'hiver ; je cherchais un moyen pratique pour la résoudre, et aujourd'hui, il devient palpable que ce moyen pratique n'est autre que l'application de l'idée que j'ai mise de l'avant ou de mesures d'un caractère semblable.

Mais j'en viens aux preuves.

Cultivateur moi-même, je veux démontrer à mes amis de la campagne qu'il y a injustice pour le public et coupable négligence de leurs propres intérêts à ne pas s'occuper de l'entretien des chemins à cette saison difficile.

Hier, le 19, nous avons eu, comme vous le savez, une forte tempête de neige accompagnée de grand vent. Ce matin donc, le 20, nous partions, à neuf heures, sept personnes, du village de Varennes, dans deux voitures et celle de la malle, dans la direction de St. Lambert. A cette heure avancée de l'avant-midi, nous avions lieu de croire que les bancs de neige amoncelés sur la route avaient été pelletés et le chemin bien tracé sur tout le parcours. Pas du tout. La route était assez passable là où le vent avait daigné faire l'ouvrage ; ailleurs il fallut laisser à nos chevaux la tâche de s'ouvrir un passage à la nage à travers la couche épaisse de neige amassée sur le tracé du chemin. Notre récréatif, à nous, fut de se voir évincer à diverses reprises des voitures pour aller réfléchir la face humblement prosternée vers la neige, aux inconvénients d'une chute, ou peut être encore à la nécessité d'avoir des routes verbalisées, bien entretenues.

Ainsi donc, pas un coup de pelle n'avait été donné pour déblayer le chemin depuis Varennes, notre point de départ, jusqu'à Longueuil. Là où le passage fut trop difficile, nous nous contentâmes de débarquer et quelque

fois d'aider à nos chevaux à passer outre.

Il est une chose qui nous a frappé au milieu de notre pénible voyage. A une certaine place, sur notre parcours, (Vous devriez dire où et chez qui ! — Note Ed.) nous passâmes en face de la propriété d'un Inspecteur de chemins, située sur le chemin du Roi.

Cet Inspecteur est un riche propriétaire qui occupe un magnifique lot de neuf arpents de front sur la profondeur de la concession. Eh bien, le dirai-je, le chemin de ce riche Inspecteur était un des plus mauvais de tout le parcours ; à la porte même de sa maison il nous fallut débarquer de nos voitures pour ne pas verser et pour nous frayer un passage.

Voilà des faits, Mr l'Editeur : ils sont déplorables ; mais il faut les faire connaître, pour l'intérêt de la cause publique.

Quand on voit des fonctionnaires de la loi s'endormir dans une coupable indifférence, laisser ensevelir leurs maisons sous des montagnes de neige, comment peut-on s'étonner que les habitants négligent de faire les travaux d'entretien et d'améliorer la condition de leurs chemins ? Tant qu'on leur donnera de tels exemples ils les suivront toujours. Ils ne compteront ensuite pour rien le sacrifice d'un cheval, d'une voiture, d'un attelage et de leur propre santé.

Quant à moi, je tiens à conserver toutes ces choses et à faire des sacrifices dans ce but. J'aime à voyager commodément et je sais, par une longue expérience, que nos chemins d'hiver n'ont jamais pu donner de confort ou de bien-être. Au contraire, les inconvénients auxquels ils exposent, demanderaient des aptitudes fatigantes à ceux qui voyagent : par exemple, il faudrait à certains moments être sellier pour raccommorder les avaries de l'attelage ; médecin vétérinaire pour panser les blessures du cheval ; ouvrier, pour réparer la voiture brisée. Rien n'empêcherait qu'on eut aussi une pelle toujours à la disposition, à ses côtés, pour écarter les obstacles de la route.

Je termine, Mr l'Editeur ; mon dernier vœu, c'est que nous ayons une loi coercitive, vigoureuse et inflexible et particulièrement des hommes d'activité et d'énergie pour la faire exécuter partout dans nos campagnes.

UN HABITANT

Réorganisation des Sociétés d'Agricultur

COMTÉ DE CHAMBLY.

L'assemblée annuelle pour l'élection des officiers et directeurs de la Société d'Agriculture du Comté de Chambly, eût lieu chez M. François Charon, à St. Hubert, le 13 du courant.

Alfred Williams, écr. Président, ayant ouvert l'assemblée, M. Louis Trudeau, le dévoué